

Règlement

« Trophée Régional Jeunes »



Rédacteur	Date de rédaction	Version	Date de validation
Commission Ligue Compétitions Jeunes	Juillet 2025	N°1	Aout 2025

Table des matières

ARTICLE 1. DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION	3
A. DÉSIGNATION DE LA COMPÉTITION.....	3
B. STRUCTURE DU CIRCUIT	3
ARTICLE 2. RÈGLES.....	3
ARTICLE 3. CRITÈRES DE PARTICIPATION	4
A. LICENCES	4
B. CATÉGORIES	4
C. PARTICIPATION.....	5
D. VÉRIFICATIONS	5
A. INSCRIPTIONS.....	5
B. FRAIS INSCRIPTION.....	5
C. ACCOMPAGNEURS.....	6
ARTICLE 5. TABLEAUX DES 5 ÉTAPES.....	6
A. TABLEAUX DE SIMPLES	6
B. TABLEAUX DE DOUBLES ET DOUBLES MIXTES	7
C. CONSTITUTION DES PAIRES.....	8
D. LOGICIELS INFORMATIQUES.....	8
A. RÉTROPLANNING DES DEADLINES	9
B. AFFICHAGES.....	10
C. ÉCHÉANCIER	10
D. VOLANTS.....	11
E. ARBITRAGE	11
F. RÉCOMPENSES (À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR).....	11
G. TRANSMISSION DES RÉSULTATS	12
ARTICLE 7. APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.....	12
ANNEXE - CAHIER DES CHARGES.....	13

Article 1. Description de la compétition

a. Désignation de la compétition

La Ligue des Pays de la Loire de Badminton (Ligue PDLL) organise chaque saison un circuit de Trophée Régional Jeunes (TRJ). Ce circuit de compétition est mis en place pour les meilleurs jeunes de la Ligue PDLL.

b. Structure du circuit

Le circuit des TRJ se déroule en **5 étapes**. Les étapes 1, 3 et 5 sont des étapes de simples et doubles. Les étapes 2 et 4 sont des étapes de simples et mixtes.

c. Prise en charge de l'organisation

- L'organisation d'une étape du TRJ est à la charge d'un Comité Départemental désigné par le Comité d'Administration de la Ligue PDLL. Ce comité peut à son tour désigner un de ses clubs pour accueillir et organiser la compétition. Dans la suite de ce règlement, l'instance en charge du TRJ sera nommé « organisateur »
- L'organisateur se doit de trouver un ou plusieurs Juges Arbitres. En cas de difficulté pour le(s) trouver, la Ligue peut lui venir en aide.
- Le(s) Juge(s) Arbitre(s) est (sont) **à la charge de l'organisateur**.
- Les dates des compétitions sont fixées par le Conseil d'Administration de la Ligue en fin de saison pour la saison qui suit.

Article 2. Règles

Le circuit du TRJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World

Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

Article 3. Critères de participation

a. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBaD au sein de la Ligue PDLL pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour cette compétition.

Tout club inscrivant un ou plusieurs joueurs sur le circuit du Trophée Régional Jeunes, s'engage en application des statuts fédéraux (article 2.1.3) et du règlement intérieur de la Fédération Française de Badminton (article 5.3.1), à licencier à la FFBaD l'intégralité de ses adhérents. En cas de non-respect constaté de cet engagement par un club, le ou les joueurs pourraient être exclus du circuit.

b. Catégories

Le circuit du TRJ est ouvert aux catégories : poussin, benjamin, minime et cadet. La catégorie poussin est ouverte aux joueurs « minibad » après demande à la Commission Ligue Compétitions Jeunes.

Les joueurs doivent s'inscrire dans leurs catégories d'âge. Néanmoins, le joueur pourra jouer dans la catégorie supérieure :

- S'il est vainqueur du TOP A de l'étape précédente du tableau concerné.
- Exceptionnellement sur demande à la Commission Ligue Compétitions Jeunes et validée par celle-ci.

c. Participation

Ce circuit de compétition est ouvert à tous les joueurs à jour de leur licence. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée d'inscription, pour que tous les tableaux soient complets.

d. Vérifications

L'organisateur doit vérifier par tout moyen approprié l'application des précédents articles.

Article 4. Modalités d'inscription

a. Inscriptions

- L'organisateur d'une étape adresse la plaquette d'invitation à la Commission Ligue Compétitions Jeunes (clcj@badminton-paysdelaloire.fr) qui après vérification l'enverra aux différents comités à J-30 minimum.
- La date limite d'inscription est fixée à J-15, date d'inscription sur BADNET faisant foi.
- L'organisateur envoie les convocations entre J-7 et J-5.
- Tous les forfaits après tirage des tableaux devront être justifiés au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition. Les justificatifs sont à envoyer à l'organisateur et à la ligue à l'adresse suivante : forfait@badminton-paysdelaloire.fr.

b. Frais inscription

Les frais d'inscription sont fixés par le Conseil d'administration de la Ligue.

- 8 € pour 1 tableau

- 10 € pour 2 tableaux

Sur ces frais, 1 € par inscription reste acquis à la Ligue, le reste (soit respectivement 7 € et 9 €) sont acquis à l'organisateur.

c. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur nommé par le club et présent pendant la durée de la compétition.

Le juge arbitre pourra interdire la compétition aux joueurs se présentant sans responsable à la compétition au moment du pointage des licences.

Si une délégation de responsabilité est donnée à un responsable d'un autre club présent, celui-ci devra en attester par une lettre écrite et remise au juge arbitre à la présentation des licences.

Article 5. Tableaux des 5 étapes

a. Tableaux de simples

- Les 16 meilleurs joueurs inscrits à J-30 du nouveau classement seront retenus dans chaque catégorie.
- **Une liste d'attente sera établie dans l'ordre du CPPH dans chaque tableau pour pallier aux éventuels forfaits.**
- Les joueurs seront ensuite répartis en 2 Tops de 8 joueurs, TOP A et TOP B, dans l'ordre du CPPH au jour du tirage au sort. Dans chaque Top, 2 poules de 4 seront constituées.
- Les têtes de séries seront désignées en fonction du CPPH au jour du

tirage au sort (à J-7)

- Les 2 premiers de chaque poule de chaque Top sortiront et s'affronteront en demi-finale et finale.
- Si l'échéancier le permet, des matchs de classement pourront être organisés.
- **Si l'échéancier le permet**, d'autres top (C, D...) pourront avoir lieu sous la forme de poule unique ou de poule + phases finales.

b. Tableaux de doubles et doubles mixtes

- Les 16 meilleures paires inscrites à J-30 du nouveau classement seront retenues dans chaque catégorie.
- En benjamins, minimes et cadets, les paires seront ensuite réparties en 2 Tops de 8 paires, TOP A et TOP B, en fonction de la somme des points obtenus par chaque joueur en fonction du CPPH le jour du tirage au sort (à J-7).
- Dans chacun des Tops, 2 poules de 4 seront constituées (si le nombre de paires inscrites le permet).
- Les têtes de séries seront désignées en fonction du CPPH au jour du tirage au sort.
- Les 2 premières paires de chaque poule sortiront et s'affronteront en demi-finale et finale.
- **Si l'échéancier le permet**, des matchs de classement pourront être organisés.

- **-Si l'échéancier le permet**, d'autres top (C, D...) pourront avoir lieu sous la forme de poule unique ou de poules + phases finales.
- Pour les poussins, les paires seront constituées au libre choix des joueurs dans un seul et même tableau. Ainsi une paire pourra être constituée de 2 garçons, de 2 filles, ou d'1 garçon avec 1 fille.

Après le tirage au sort, une copie du fichier de gestion de la compétition devra être envoyée à la Commission Ligue Compétitions Jeunes.

c. Constitution des paires

L'organisateur laisse la liberté à chacun de constituer les paires de double. Pour les joueurs en recherche de partenaires, l'organisateur se doit de constituer des paires en fonction du classement de chaque joueur, ceci afin de créer les meilleures paires possibles.

d. Logiciels informatiques

Les étapes du TRJ doivent être **obligatoirement** gérées par le logiciel BADNET.

Ce logiciel doit être paramétré de façon à ce qu'en sortie de poules un 1er rencontre un 2^{ème}

Article 6. Modalités d'organisation

a. Rétroplanning des deadlines

Pour la bonne organisation des rencontres, les comités, clubs, les commissions s'engagent à respecter le rétroplanning ci-dessous :

Date	Action à date	Porteur de l'action	Conséquence de l'étape	Porteur de l'action
J-60	Donner le lieu et le nom/prénom du GEO	Organisateur	Déclaration de la compétition sous Poona	Ligue
J-45	Envoi de la plaquette de la compétition	Organisateur	Mise à disposition des documents (règlement et plaquette) sur Poona	Ligue
J-35	Les officiels techniques valident leurs informations respectives sous Poona	Les officiels techniques de la compétition	Ouverture de la compétition sous Badnet	Ligue
J-30	Ouverture de la compétition sous Badnet et transmission aux comités et clubs des visuels de communication	Ligue	X	X
J-15	Fermeture des inscriptions	Organisateur	Clôture des inscriptions sous badnet	GEO
J-9	Référence CPPH	Organisateur	Date de prise en compte du CPPH pour les tableaux	GEO
J-7	Tirage au sort	Organisateur	Confection des tableaux et détermination des têtes de série	GEO
J-5	Date limite d'envoi des convocations	Organisateur	Convocations envoyées aux clubs/joueurs et visibles sur Badnet/Ebad	GEO

b. Affichages

Devront être affichés dans le gymnase :

- Le présent règlement du TRJ.
- L'échéancier.
- Les codes de conduite des joueurs et entraîneurs, chap 7 du Guide du badminton (à minima, sous la forme de QR codes).

Le RGC doit être disponible dans le gymnase de la compétition, ainsi que « Les règles officielles du badminton » (à minima, sous la forme de QR codes).

c. Échéancier

Le samedi, les joueurs devront être convoqués au plus tôt à 9h30, pour un début des matches à 10h00 et la compétition devra se terminer à 19h00 remise des récompenses comprise.

Le dimanche, la compétition devra commencer à 8h30 et se terminer au plus tard à 18h00, remise des récompenses comprise.

La durée moyenne des matches à appliquer est au minimum de **28 minutes**.

Exemple de configuration *(pour une étape du TRJ avec 2 gymnases)* :

Gymnase 1

Samedi	Dimanche
Simple poussins	Simple minimes
DH – DD Minimes	Double poussins
6 ou 7 terrains	

Gymnase 2

Samedi✕	Dimanche✕
Simple  <u>benjamins</u> ✕	Simple cadets✕
DH – DD  <u>cadets</u> ✕	DH – DD  <u>benjamins</u> ✕
6 ou 7 terrains✕	

d. Volants

Les volants en plumes sont prioritaires pour l'ensemble de la compétition et doivent être homologués par la FFBaD (liste annuelle publiée sur www.ffbad.org).

Conformément aux nouvelles directives fédérales (Comex des 4 janvier et 22 mars 2025), dans le cadre de l'expérimentation en cours, dès lors que tous les joueurs/paires sur le terrain sont de classement D7 et/ou inférieur, ceux-ci pourront utiliser, sous réserve d'un accord mutuel, des volants hybrides et/ou synthétiques dûment homologués.

En cas de désaccord entre les joueurs, le volant plume fourni par les joueurs est prioritaire, et faute d'entente c'est le volant officiel de la compétition qui sera choisi.

Ils sont à la charge des joueurs. Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l'article 18 du RGC.

e. Arbitrage

Dans le cadre de l'article 4 du RGC, l'arbitrage pendant la compétition est laissé à l'initiative de l'organisateur.

Il est souhaitable que l'arbitrage des finales se fasse par des arbitres diplômés. La nomination du juge arbitre et de son adjoint sera proposée par l'organisateur et validée par le responsable de la CLOT.

Pour cela il faut remplir une demande d'autorisation de compétition dans les délais prévus par le RGC.

f. Récompenses (à la charge de l'organisateur)

A chaque étape, l'organisateur se chargera de récompenser les vainqueurs et

les finalistes de chaque Top (Top A et Top B). À son initiative, il pourra également récompenser les autres joueurs des autres Tops.

g. Transmission des résultats

Le GEO principal a la charge :

- De réaliser l'export des résultats sur Poona
- D'envoyer un export des résultats (poules et phases finales) au format pdf à la Commission Ligue Compétition Jeunes à clcj@badminton-paysdelaloire.fr, 2 jours maximum après la fin de la compétition.

Article 7. Application du présent règlement

Les organisateurs, les juges-arbitres de ces compétitions et les dirigeants des clubs / Comités Départementaux / Ligues participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.

La Ligue des Pays de la Loire se réserve le droit d'y apporter des modifications en cas de nécessité.

ANNEXE - Cahier des charges

Le plateau de jeu	
Nombre de terrains au total (minimum)	8
Paire de poteaux, filets, toises	En fonction du nombre de terrains
Occultation des verrières (si besoin)	Oui
Bannette des joueurs	2 par terrain (organisateur)
LA GESTION DE LA COMPETITION – TABLE DE MARQUE	
Diffusion des invitations	Ligue des Pays de la Loire
Gestion des inscriptions	Organisateur
Gestion table de marque	Organisateur
Fourniture Kit Com	Se rapprocher de la commission Communication de la Ligue des Pays de la Loire
Fourniture matériel informatique	Organisateur
Titulaire du GEO minimum	1 fourni par l'organisateur
Logiciel de gestion de compétition	Badnet
La salle	
Tribunes	Oui
Vestiaires joueurs	2
Vestiaires officiels techniques (si possible)	1
Sanitaires	2
Chauffage	Oui
Affichage du règlement	Oui
Affichage des tableaux, des résultats	Oui
Emplacement stand partenaire	Oui
Connexions électriques	Oui
La Logistique	
Buvette, restauration rapide	Au choix du club hôte

Nomination du Juge-arbitre	Organisateur (aidé de la CLOT, si besoin)
Nominations des Arbitres	Au choix de l'organisateur
Défraiement d'un officiel technique	A la charge de l'organisateur
Scoreurs	1 par terrain (si possible)
Le protocole et les récompenses	
Protocole	Organisateur
Récompenses	Organisateur
Convocations	Organisateur
Résultats	Organisateur